

Les silences qui parlent

1. Introduction

Tout silence n'est pas langage : ainsi, reprendre son souffle n'a pas de sens lorsque cela correspond à l'accomplissement d'une nécessité physiologique. Mais il en est qui participent au sens pragmatique du discours. Par exemple, celui qui suit l'énoncé : «Fais ce que je te dis», ou avec son incomplétude sémantique, contient bien une menace, bien qu'elle soit sous-entendue.

Certaines pauses, comme celle de cet exemple, fonctionnent avec d'autres indices, sonores, qui, ensemble, constituent le signifiant^(Sa) d'un signifié (Sé) précis. Il s'agit là de signes vocaux (SVoc), lesquels sont des signes linguistiques au même titre que les mots de la langue, par la régularité de l'association de leurs traits (Sa) avec un Sé et un seul.

En tant que constituant de SVoc, la pause contribue à la transmission d'un Sé, ainsi par exemple : marquer sa distance – avec le contenu explicite du propos, avec le destinataire –, donner plus d'importance à l'idée/opinion exprimée, donner la parole à l'interlocuteur, se ménager un espace de liberté réflexive entre deux moments d'un développement, changer la position de son émetteur vis-à-vis des places, modifier la structuration conversationnelle, influencer sur la relation existant entre les partenaires du dialogue.

Il serait important de se demander s'il y a une relation entre la position de la pause (à gauche ou à droite des marques sonores du SVoc) et l'orientation pragmatique à gauche ou à droite du Sé du SVoc ; ou encore quels SVoc, hors changement de parleur, contiennent une pause (donc à quels signifiés pragmatiques ils sont liés). Bien des questions seraient également à poser concernant les rapports de la pause avec les 2 grandes dimensions de l'interlocution : discursif (plan syntagmatique) et dialogal (plan de la structuration conversationnelle). Faute de place, je n'analyserai ici que le versant dialogal de la pause¹ apparaissant dans des SVoc, et ce par rapport à quelques-uns de ses lieux d'apparition et des visées de l'énonciateur, ainsi que les problèmes de son appartenance : à l'énonciateur ? au destinataire ? aux deux ?

Les exemples sont tirés de corpus enregistrés de dialogues oraux non préparés (dialogues dits «spontanés») entre 2 personnes.

¹ Dont la durée subjective sera décrite ici par les termes : pause brève (à très brève), pause, pause longue, pause très longue (la durée objective se mesure en centisecondes : cs.).

2. Approche dialogale de la pause

Etant donné que l'énonciation de A s'analyse notamment comme le produit de l'interaction des interlocuteurs A et B, les pauses doivent être envisagées sous leur aspect dialogal. En effet, ces temps sont vécus conjointement par les partenaires. Mais la difficulté est dans de nombreux cas de savoir à qui les attribuer.

3. Signe vocal à pause finale

Examinons d'abord les pauses qui apparaissent entre la fin d'émission phonique de A et le début de celle de B. Nombreuses sont celles qui terminent un SVoc d'offre de parole. A priori, elles appartiennent alors à leur émetteur et font donc partie des conditions requises pour que B s'exprime (même si elles n'aboutissent pas toujours à l'effet escompté). Cependant elles constituent des charnières, en quelque sorte des instants que A et B ont en commun, puisqu'il s'agit de changement de parleur. De plus, certaines sont là au contraire pour que B se taise, d'autres encore pour qu'il agisse.

Alors : sont-elles à considérer uniquement comme le fait de l'émetteur ? Ou comme étant, du fait même de l'interaction, un moment privilégié partagé par les interlocuteurs ? Faut-il les rattacher à celui qui vient de la produire, à celui qui va parler, aux deux, en partie à l'un et en partie à l'autre ? Ou encore peuvent-elles être revendiquées par les deux interlocuteurs ? Et si oui, quels types de relations suscitent-elles alors entre eux ?

4. Le signe vocal contient une offre de tour ou une offre de réplique

- a) Le passage de parole se fait de façon irénique quand les plans de tours sont identiques, comme en (1) lignes 2-3, et en (2) lignes 3-4 pour une offre de tour, en (2) lignes 2-3 pour une offre de réplique²:

			ligne
(1)7'22"	F-	\...\ c'est plu'tôt l(e) con'trai:re /	1
	H-	c'est plu'tôt te: /	2
		_____ <R0f> ⁴ de H : dernier trait = pause	
		oui bon j(e) m'intéresse aux vêt(e)'ments à partir du	3
		mo'ment où \...\	

² Le but/un des buts de certains signes vocaux est de n'autoriser l'interlocuteur qu'à une réponse brève, qui permette de récupérer très vite la parole. Pour un développement, cf. C. Rittaud-Hutinet 2011b.

³ Les exemples minutés sont extraits du corpus "Les jeunes et le vêtement", in: *Décrire la conversation*, J. Cosnier / C. Kerbrat (dir.), P.U. Lyon 1987

⁴ <R0f> comme : **R**alentissement pour **O**ffre de tour ; l'émetteur ralentit son débit et engage l'interlocuteur à prendre la parole. Se réalise sur un énoncé volontairement inachevé. Sa : dernière syllabe du groupe prosodique : Fo MH, c'est-à-dire bémolisé par rapport au niveau

		ligne
(2) ^{3'08}	F- \...\ elles croyaient vraiment:: déto'nner: et p(u)is faire sensa'tion en 'fait e(lles) son(t)	1
	habillées d(e) la même fa'çon /	2
	<Rh0> ⁵ de F : dernier trait = pause	
H-	d'a'ccord //	3
F-	mais y a une 'chose qui m(e) 'choque	4
	<nT> ⁶ de H : premier trait = pause	
	à propos du \...\	5
(1)7'22 ⁰³	F- \...\ c'est plu'tôt l(e) con'traire: /	ligne 1
	H- c'est plu'tôt te:: /	2
	<R0f> ⁴ de H : dernier trait = pause	
F-	oui bon j(e) m'intéresse aux vêt(e)'ments à partir du mo'ment où \...\	3
(2)3'08 ⁰³	F- \...\ elles croyaient vraiment:: déto'nner: et p(u)is faire sensa'tion en 'fait e(lles) son(t)	ligne 1
	habillées d(e) la même fa'çon /	2
	<Rh0> ⁵ de F : dernier trait = pause	
H-	d'a'ccord //	3
F-	mais y a une 'chose qui m(e) 'choque	4
	<nT> ⁶ de H : premier trait = pause	
	à propos du \...\	5

Si on considère qu'offre et prise ne sont que les deux faces d'une seule et même réalité, on pourrait poser le postulat dialogal suivant : lorsque les interlocuteurs ont à cet instant-là le même plan de tours, le temps de silence au moment du changement de parleur est indivis. Ce qui ne facilite pas l'analyse discursive des SVoc, puisque dans l'approche syntagmatique, on comptabilise une pause finale pour le SVoc de A et une pause initiale pour la prise de parole de B... En outre, les interlocuteurs, de même que l'observateur extérieur, sont dans l'incapacité de déterminer jusqu'à quand dure la pause finale de l'un, et à partir de quand commence la pause initiale de l'autre.

Dès lors, à qui l'attribuer ? Peut-on se permettre de la découper 'forfaitairement' en deux parties successives, la première moitié au donateur, et la seconde au donataire (2 pauses mitoyennes) ? Un tel découpage n'est envisageable que pour réaliser

de la question globale non marquée (= IH), [V:], quel que soit le type syllabique ; syllabe suivante (extra-syllabe) : Fo modulé légèrement descendant, [V:], aucune marque d'accent de groupe ; pause finale.

⁵ <Rh0> comme : question Rhétorique appelant la réponse "Oui". Il pourrait être traduit par : "Voilà ce que moi, j'en pense ; j'attends que tu me dises que tu es d'accord, et seulement cela". Son énonciateur n'offre pas à l'interlocuteur de prendre le tour de parole, mais au contraire il veut de lui une réponse brève : seulement une courte réplique. Cela signifie que, dès la réponse obtenue, il entend reprendre son tour de parole. Sa : diminution du débit, voisement partiel des sons phonologiquement non-voisés ; les 3 dernières syllabes ont respectivement les hauteurs MB, MH, IH ; pause finale.

⁶ <nT> comme : "je prends la parole, mais non pour un Tour, seulement pour quelques mots". C'est une prise de réplique contenant une offre de tour.

des représentations dialogales schématiques. Doit-on considérer que A et B se la partagent presque entièrement, seul le tout début étant réservé à l'offreur et la toute fin au preneur ? À l'inverse, ne se partagent-ils qu'une petite partie centrale ? Au vu des questions posées, une telle analyse est-elle souhaitable, si toutefois elle est possible ?

- b) Le passage de parole se fait de façon discordante quand il y a divergence ou opposition entre les plans de tours :
- soit B ne parle que pour 1 réplique sur une offre de tour de A, comme en (3) lignes 2-3. Bien qu'il n'y ait pas accord sur sa qualification en tour ou en réplique, le passage de l'un des interlocuteurs à l'autre, sauf exception, ne déclenche pas ici trop de problèmes de communication :

	ligne
(3)6'11" F- \...\ quelque'un peu(t) être "très très bien habi'llé: / s'il est "pas à l'aise de'dans ça va s(e)	1
voir "tout d(e) 'suite //	2
_____ <AsF> ⁷ de F : dernier trait = pause	
H-	
c'est 'vrai // c'est 'vrai //	3
_____ <nT> de H : premier trait = pause	
et:: / bon ben "même	4
quel'qu'un par exem(ple) qui s(e)ra habillé très décontrac'té: qui \...\	5

- ⁷soit B prend le tour de parole sur une offre de réplique de A, comme en (4) lignes 3-4. Et là, comme on l'analysera infra (sous 2.2.1 a), cela ne se passe pas toujours facilement :

	ligne
(4)6'49" F- \...\ ça correspond à leur euh:: à leur "san'té: à leur eu\$h:: / à le\$ur	1
(H-) \$à leur façon d(e) 'viv(re)\$	2
<nP> ⁸ de H en inclusion partielle _____	
mentalité à leur façon de 'vivre donc s c'est très 'bien /	3
d'a'ccord // et tu par'lais	4
_____ <Rh0> de F : dernier trait = pause	
<Cl0> ⁹ de H : pause initiale + pause interne	
tout à l'heure de:: "l'his'toire euh:: / du 'coût des vêt(e)ments //	5

- soit enfin il y a refus bilatéral de prendre le tour. Et ce n'est pas toujours le même interlocuteur qui se décide à repartir au combat: en (5) lignes 3-4 il y a finalement

⁷ <AsF> comme : ASsertion Fermée. Pourrait se formuler : "je ne veux plus rien dire d'autre sur le thème en cours et je t'offre le tour de parole", ou encore : "si c'est ton avis/ta décision etc., je clos la discussion/on arrête d'en parler." Signifiant vocal: schéma intonatif terminal, pause finale.

changement de locuteur, alors qu'en (6) lignes 3-4 il s'agit du même :

	ligne
(5) H- assez 'peu // t(u) es comme 'moi alors t(u) as pas 'bien la::/ on peut "pas 'bien juger	1
<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">9'33</div> <hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/> là-'d(e)ssus 'hein //	2
<div style="text-align: center; margin-bottom: 5px;">9'34</div> F- mm <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> → <nT> de F: dernier trait = pause </div>	3
<div style="display: flex; justify-content: space-between; width: 80%; margin-bottom: 5px;"> 9'35 9'36 9'37 </div> H- ə/ → j(e)s(ais) 'pas s(i) tu (v)eux m(e) poser une ques'tion sur \...\	4
<div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> → ... nT> dé H, mais jusqu'à quand ? </div>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> ...> ... refus de F de prendre le tour, mais à partir de quand et jusqu'à quand ? </div>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> ... > ...partie rep du <nTrep> de H, mais à partir de quand ? </div>	

En (5) H demande un avis à F mais sa visée - son offre de tour - 'rate'. En effet : F décline la proposition en disant avec son «m m» marqué <nT> qu'elle ne dira rien sur le sujet ; mais, ayant offert le tour, H est 'scotché' par ce refus et ne reprend pas la parole. Cependant, F ne se décide toujours pas. C'est en quelque sorte une rupture d'interaction. H se relance au bout d'une seconde et demie, en essayant à nouveau de renvoyer la balle à F.

⁸ <nP> comme : "je Ne Prends pas la place d'énonciateur premier en disant ce que je dis (qui est bref)".

⁹ <Cl0>: Clôture-Ouverture de thème, donc prise de tour de parole. Sa: un connecteur de clôture réalisé avec débit très rapide, toujours [V:], schéma intonatif terminal, puis pause interne extrêmement brève et démarrage immédiat de la suite (ouverture du nouveau thème) avec débit accéléré au moins jusqu'à la fin du premier groupe prosodique.

¹⁰ <nT>rep correspond au moment où personne ne voulait reprendre mais que l'un des deux finit pas se décider. Si c'est celui qui a décliné l'offre, se traduit : "malgré ton offre de tour, je voulais parler non pour un Tour (seulement une réplique courte), mais vu ton refus muet de t'exprimer à nouveau, je reprends - contre mon gré - la parole"; si c'est celui qui a offert le

Il faut donc à H : un temps pour comprendre le refus de F, puis un temps pour se décider à prendre ce tour qu'il ne voulait pas, ce qui l'oblige à changer de son plan de structuration conversationnelle et à trouver que dire ; puis, cette décision prise, il lui faut trouver comment le dire (programmation idéo-praxique) avant de commencer à parler (transformation de <nT> en <nTrep>). On comprend pourquoi toutes ces tâches ne peuvent être accomplies dans une pause de durée «normale». D'où l'importance de la durée de celle-ci.

(6) 4'41	F- \...\ bon ça {élimine pas} mal de 'choses \$/\$ et puis:: le "côté uni'forme j'aime pas	1
	(H-) \$oui\$	
	'trop {non plus} /	2
	4'46 4'47 4'48	
	H- ————— ((rire)) d'a'accord ((rire)) // est-ce que pour	3
	————— <nT> de H	
	<nTrep> de H, qui doit être interprété comme :	
	.. <nT>, mais jusqu'à quand ?	
	... > ... refus de F de prendre le	
	tour, mais à partir de quand et jusqu'à quand ?	
	—————	
	transformation du <nT> de H en <nTrep>	
	'toi le: / la:: / 'l'habill(e)ment d'un:: enfin d'un gar'çon:\$/\$ est-ce que ça fait:: une \...	4
	<RC> ¹¹	
	(F-) \$3\$	5
	<nP> en inclusion totale	

En (6) F manifeste qu'elle a fini de s'exprimer ; mais H signale avec son «d'a'accord //» marqué <nT> qu'il n'enchaînera pas et donc qu'il offre le tour à F ; pourtant F reste silencieuse ; aussi H se décide-t-il, au bout d'une longue seconde, mais il ne sait pas vraiment quoi dire, d'où : reprises, hésitations, puis enfin question à F. On explique comme pour (5) la longueur de la pause.

Dans les situations comme (4) (5) (6), tout ce qu'on peut dire c'est que la pause, censée être à partager, l'est dans sa première partie mais non dans la deuxième.

tour et ne voulait pas le reprendre mais finit pas se décider : "puisque tu refuses mon offre, je reprends quand même la parole, bien que ce soit contre mon gré". Sa : sur la séquence, dB très faible, voyelles et consonnes réduites avec voisement partiel, pas d'accent tonique de fin de groupe ; puis : pause finale très longue, et enfin redémarrage.

¹¹ <RC> comme : "je Ralendis mon énonciation à cause de difficultés d'encodage, mais je veux Conserver le tour". Voir en (2.2.1) la constitution du Sa.

Car comment aller plus loin dans l'attribution ? Comment déterminer à partir de quand B comprend que A refuse de reprendre le tour, et à partir de quand B ou A se détermine contre son gré à le reprendre lui-même, et encode son énoncé suivant, donc en prenant en charge le silence ?

2.1.2. Le signe vocal contient une injonction à faire

Dans ce cas, la pause finale du SVoc n'est pas à partager : elle est «réservée». A demandant à B un faire et NON un dire, elle n'a pas de fonction au sein de la structuration conversationnelle. Voyons par exemple /B/ et /Vi/ :

- et <Vi> ont une partie de Sé commune : on y sous-entend la conséquence, seule la cause – l'équivalent d'un *parce que* – étant exprimée avec des mots ; l'injonction implicite renvoie soit à la situation d'interlocution soit à un énoncé antérieur d'un des partenaires. L'interlocuteur doit donc en principe s'exécuter, c'est-à-dire passer à l'acte, et non répondre verbalement. Dès lors, pour ces 2 SVoc, la pause linguistique appartient entièrement à A. Si B parlait au lieu d'agir, il occuperait indûment une partie de cette pause ;
- Mais il y a en même temps une grande différence, pour ne pas dire une opposition radicale entre leurs objectifs respectifs : avec <Vi>, comme en (7a), U donne à T l'ordre d'agir sur-le-champ ; mais, à la limite de l'explosion de colère, il fait reproche à B de sa lenteur et lui enjoint de se dépêcher ; en revanche, avec , comme en (7b), U demande à T de se calmer et d'agir avec plus de tranquillité, en même temps qu'il tente de le rassurer :

(7a) Dans une entreprise : T, un jeune cadre, et U, la secrétaire. T arrive, stressé, essoufflé, l'air un peu hagard :

	ligne
T- il n'y avait aucun ta'xi "nulle 'pa:rt // j(e) suis pas trop en r(e)'ta::rd /	1
U- mais Monsieur, la réu'nion co'mmence dans " <u>cing mi</u> "nu:tes /	2

amorce de <Vi> Sa de <Vi>¹²

(7b) Dans une entreprise : T, un jeune cadre, et U, la secrétaire. T arrive, stressé, essoufflé, l'air un peu hagard :

¹² <Vi> comme : "plus Vite !" Sa vocal : la partie précédant directement les 3 dernières syllabes fonctionne comme une amorce, par une augmentation de l'intensité et un ton plat IH sur la syllabe tonique de chaque groupe prosodique ; sur les trois dernières syllabes du dernier groupe (ou les 4 si l'avant-dernier mot est 1 plurisyllabe) : antépénultième (ou les deux 1e syllabes d'un disyllabe en avant-dernier mot) : traits de <H>, dernière syllabe : dB encore augmentée, ton modulé H>MH (ou SH>MH), toujours [V:], pause finale.

¹³ comme : Bienveillance. Sa vocal sur les 3 dernières syllabes du dernier groupe prosodique (comme le double inverse de celui de <Vi>) : intensité diminuée pour les 3 dernières syllabes (ou les 4 si l'avant-dernier mot est 1 plurisyllabe) ; antépénultième (ou les deux 1e syll. si l'avant-dernier mot est un disyll.), ton plat bas B ; pénultième ton plat moyen haut MH ; dernière syllabe, ton modulé descendant, d'infra-haut à moyen-haut IH>MH + [V:] ; pause

	ligne
T- il n'y avait aucun ta'xi "nulle 'pa:rt // j(e) suis pas trop en r(e)'ta::rd /	1
U- mais Monsieur, la réunion co'mmence dans <i>cinq mi'nu::tes /</i>	2

Sa de ¹³

2.2. *Signe vocal à pause interne (hors respiration)*

Les raisons qui bloquent provisoirement l'élocution sont très diverses : on pense d'abord à tous ces moments où on ne trouve pas le/les mot(s) dont on a besoin. Mais il existe bien d'autres cas, entre autres le fait qu'on ne veuille pas utiliser le mot qui est venu à l'esprit parce qu'il ne correspond pas exactement à ce qu'on veut dire, ou est d'un registre de langue qu'on trouve inadéquat, ou risque de choquer le destinataire, ou parce qu'il impose une structure syntaxique incompatible avec ce qui précède dans la partie en cours de l'énoncé, ou parce qu'on se pose soudain des questions sur ce qu'on est en train de dire, ou qu'on s'aperçoit que l'interlocuteur ne comprend pas, ou n'est pas d'accord.

Dans sa thèse, Maria Candea (2000) a traité ce qu'elle nomme les « pauses silencieuses et les phénomènes dits d'hésitation ». Il n'est pas question ici pour moi de développer toutes les possibilités, mais seulement de montrer 3 situations où l'encodage subit une turbulence (volontaire ou involontaire) : conservation de tour, régulation interpersonnelle, feinte.

2.2.1. *Signe vocal de conservation de tour*

Bien qu'il peine à trouver la suite de son énoncé en cours, le locuteur veut faire savoir au récepteur qu'il n'entend pas lui laisser prendre le tour de parole, mais qu'au contraire il veut le garder. En effet, dès qu'il y a ralentissement du débit, il y a en France danger pour le possesseur du tour, ces moments étant propices à la pratique qui consiste pour le destinataire à faire comme si l'interlocuteur lui laissait la parole. D'où l'utilisation de <RC>¹⁴. Le Sa de <RC> est un complexe sonore qui apparaît sur la dernière syllabe prononcée, avec le plus souvent une pause finale (mais pas toujours) :

- si le problème apparaît dès le début du groupe prosodique, le SVoc affecte n'importe quel

finale.

¹⁴ <RC> comme : "je Ralenti mon énonciation à cause de difficultés d'encodage, mais je veux Conserver le tour". Sa : schéma intonatif non modulé, pas d'accent tonique, [V:], pause finale (très souvent).

mot, comme en (8) ligne 3: «ou::/» :

				ligne
(8)6'23	F-	\...\ "si le:: le le 'type ou la 'fi:lle n'est "pas à l'aise dans ses		1
		vêt(e)'ments: on sent qu(e)		
		c'est un uni'forme / bon ben:: / c'est s c'est cho'quant de la même		2
		fa'çon que quel'qu'un qui		
		<RC> de F		
		va s'habi'ller "ultra-'cour:rt ou au contraire ultra-'long: ou\$:: / qu\$ i s(e)		3
		ra pas très 'net/		
		<RC> de F		
		va s'habi'ller "ultra-'cour:rt ou au contraire ultra-'long: ou\$:: / qu\$ i s(e)		3
		ra pas très 'net/		
(H-)		\$c'est 'vrai/\$		4
		<nP> de H		
		'moi je'crois que c'est c'est impor'tant on voit les \...\		5

- si la difficulté se manifeste en cours de groupe prosodique, <RC> porte sur un mot 'normalement' atone, comme en (8) ligne 2: «ben::/», en (9) ligne 2: «aussi::» :

				ligne
(9)3'40	H	\... on a'rrive à classer les 'gens: / dans certaines catégo'ries / j(e) dis pas		1
		so'ciales pa(r)ce que		
		faut quand \$(m)ême p\$as 'être euh:: / sec'tai:re ou:: / ou être au\$ssi::		2
		rigou\$'reux / j(e)		
		et		3 <RC> de H
(F-)		\$ n o n \$		\$nonpisenplus\$ 3
		<PP> ¹⁵ de H		
		Crois que c'est 'faux en \$'plus //		4
(H-)		\$non? en 'plus c'est 'faux / m(ais) enfin i(l) m(e) semb(le) \...\		5
		<PP> de H		

- si c'est sur sa dernière syllabe, on remarque l'absence d'accent tonique (avec les autres traits), comme en (10) ligne 4: gens:: /; dans les cas où la dernière syllabe du mot est néanmoins marquée par un accent tonique, les traits s'appliquent sur une extra-syllabe, et si la syllabe précédente est fermée, sa/ses consonne(s) finale(s) est/sont alors prononcée(s) comme initiale(s) de l'extra-syllabe, comme en (9) ligne 2: «-tre euh::» :

ligne

¹⁵ <PP> comme : Prise de tour de Parole par force. Autrement dit: "je veux prendre le tour de parole, bien que tu ne me le donnes pas". Sa: accélération du débit (au moins jusqu'à la fin du premier groupe prosodique, quand il est couronné de succès), dB augmentée (surtout au début), Fo générale rehaussée.

((10)3'32	F- \...\ les gens dès qu'on les 'voit mais on? on peut essayer? voir deviner un peu quels	1
	sont leurs inté\$'rêts /	2
	H- \$moi? je 'pense que d'après le(s):: / d'après les vêt(e)'ments: on	3
	<PP> de H	
	a'rrive à classer les <i>gens</i> ::/ dans certaines \...	4
	<RC> de H	

Dans tous ces exemples, le statut interlocutif de la pause est de type «réservé». Cependant, si on peut poser comme postulat discursif qu'étant internes elles 'appartiennent' au parleur et sont donc à comptabiliser à son actif, elles ne le restent pas toujours, car le destinataire peut en profiter pour s'exprimer, même si c'est de façon très brève. Examinons deux situations :

- a) parfois B essaie de subtiliser le tour de parole à A, comme en (10) ligne 3 : «moi? je 'pense que ...», ou encore en (9) lignes 3 et 5, qui présente 2 essais successifs d'intrusion de l'un dans la verbalisation de l'autre :
- le premier, qui rate, avec «non p(u)is en plus» de F, ligne 3. En lecture, on pourrait croire que ce «non» contient son sens sémantique ; mais l'analyse acoustique met en évidence que : début d'un groupe prosodique –qui restera inachevé–, prononcé comme une syllabe atone, dans un ensemble au débit accéléré, et de plus simple répétition d'un «non» intervenu 2 secondes plus tôt, ce «non» ne conserve ici que sa fonction d'amorce, de mise en relation de ce qui le suit avec ce qui précède. On peut se demander pourquoi cette tentative à cet instant-là : est-ce que F a mal interprété le <RC> de H et cru à une offre de tour ? le Sa ou le Sé de <RC> pourrait-il être ambigu ? Quoi qu'il en soit, le <PP> de F échoue ;
 - Puis, très rapidement, H fait un second essai, qui réussit, avec : «non? en 'plus c'est 'faux ...», ligne 5. Si H répète ce que vient de formuler F, c'est pour marquer qu'il prend en compte cette opinion. Mais son objectif prioritaire est de prendre et de conserver la parole. Ce «non» n'est, comme celui de F précédemment, qu'un mot-support, ce que met au jour la combinaison des traits suivants : répétition d'un «non» émis 1 seconde plus tôt, et de plus terminé par une occlusive glottale (qui, dans cette configuration, donne une impression de troncation et signale une rectification, une régulation interactive suite à des manifestations verbales, vocales et/ou mimo-gestuelles du protagoniste), simple début d'un groupe prosodique –donc ne possédant pas l'autonomie qui serait être la sienne s'il possédait son sens plein de négation–, prononcé, donc, comme une syllabe atone, dans un ensemble dont le débit plus rapide que le débit moyen de la personne, l'intensité plus forte et la hauteur mélodique plus aiguë (Sa de <PP>).
- b) Deuxième situation. Plus souvent, B, tout en signalant qu'il ne s'empare pas du tour de parole, veut juste exprimer sa coopération au discours de A, ou son intérêt/attention/compréhension, ou encore aider A dans son encodage. La production est alors très limitée et tend à rester temporellement totalement incluse dans la pause du parleur en possession du tour de parole, c'est-à-dire à se terminer avant la fin de celle-ci. Cela suppose un calcul très fin de la durée moyenne de la pause 'normale' de son interlocuteur,

calcul qui n'est pas toujours couronné de succès : en (6) ligne 6 : «*ǎ*», l'inclusion est totale, elle est partielle comme en (4) ligne 2 : «à leur façon d(e) 'vi(vre)», en (8) ligne 4 : «c'est 'vrai/», ou encore infra en (11) ligne 2 : «hmm». De toute façon, s'agissant de l'attribution du silence, étant donné que A et B parlent ensemble bien que seul A ait le tour de parole, difficile d'imaginer de le compter deux fois : une fois pour A et une fois pour B !

2.2.2. *Signe vocal de régulation interpersonnelle*

Situer les circonstances de façon anticipée, expliquer des causes proches ou lointaines, donner des justifications, le locuteur prévoyant des contradictions possibles représente une importance qui varie d'un cas à l'autre, d'une situation à l'autre, d'un locuteur à l'autre. Ils sont souvent déclenchés par une manifestation du récepteur –lexicale, vocale, mimo-gestuelle ou proxémique–, motivée entre autres par la compréhension ou l'incompréhension du sens général du message, ou de celui qui est donné à un mot. On parle dans ce cas de la prise en considération par l'énonciateur des effets visibles/audibles de son dit antérieur sur le destinataire.

Par exemple, <Cad> annonce, introduit et marque des infléchissements dans la suite du discours de l'énonciateur, en faisant éventuellement appel à l'histoire conversationnelle commune et aux vécus communs. Il contient donc une planification réactive. Le parleur est contraint à une modification de la suite de son discours : au lieu d'avancer dans le thème, il doit faire une reprise explicative, ou un sur-place répétitif, ou une citation, ou donner des exemples illustratifs. Ce changement du contenu initialement prévu et l'encodage langagier du nouveau contenu demandent du temps. La pause est initiale du SVoc, position en relation directe avec la difficulté idéo-praxique induite par la reprogrammation, comme en (11) :

		ligne
(11)5'52	F- \...\ je suis 'contre euh:: "contre la mode ac'tuelle avec tout c(e) qui est 'cou:rt eu\$h:/\$	1
	<RC> de H	
(F-)	\$hmm\$	2
	<nP> de F	
	tout c(e) qui peut "choquer à 'l'œil / quand j(e) vois quelqu'un:: une fille bien	3
	début du <Cad> ¹⁶ de H	
	hab'illée: euh/ 'propre et 'tout c'e\$st::/ça\$ fait plaisir à'voir et à r(e) gar'der/c'est 'vrai/	4
	suite et fin du /Cad/ de H	

¹⁶ <Cad> comme : "C'est-A-Dire". Sa : souvent pause initiale (avant le début du premier groupe marqué), nombre de groupes prosodiques non limité ; sur le passage marqué : accélération du débit, schémas intonatifs continuatifs ; fin du passage marqué, présente pause finale (ou non).

(F-)	\$(rire) \$	5
F- 'oui?/'moi j(e) 'crois que:: \...\		6

En (11) lignes 3-4 : «quand je vois ... c'est 'vrai/», les longues explications de H ne forment pas la suite 'logique' de son discours. Elles n'étaient pas planifiées dès le début ; en effet H y parle de ce qu'il apprécie alors que dans ce qui précède, «je suis contre tout ce qui est court euh tout ce qui peut choquer à l'œil», il stigmatisait ce qui ne lui plaisait pas ; ainsi, «quand» initie l'argument et n'a donc pas de lien grammatical avec ce qui le précède mais avec ce qui le suit. C'est donc bien parce que H pense tout à coup que des précisions sur l'objet de discours sont nécessaires pour que F ne fasse pas de méprise sur ses opinions et comprenne parfaitement son propos qu'il décide de l'illustrer en donnant un exemple :

2.2.3. *Signe vocal de leurre*

Plus intéressant encore peut-être est le SVoc <E> dont le locuteur dispose pour faire comprendre que son opinion réelle va à l'encontre des mots qu'il articule, que son jugement est opposé à celui que semblent offrir les paroles qu'il prononce. Avec <E>, il met en relation une *phrase a* – apparemment achevée car la pause suit le schéma intonatif d'un groupe prosodique de type terminal – avec une *phrase b* qui en contredit le sens, tout en étant présentée comme une incidente (ce qui contrevient aux règles intonosyntaxiques, qui 'interdisent' ce type de séquentiation).

On assiste à une sorte de traîtrise : A induit volontairement le destinataire B en erreur : il le pousse à un décodage *x* de la partie *a* puis, avec la volte-face de sa partie *b*, oblige B à reconsidérer ce qui précède comme le début d'un ensemble *a + b* (indissociable) et à lui donner un sens *y*, très différent de *x*, ce qui confère en prime un effet de coup de théâtre plus important à la *partie b*. Et quand la *partie a* contient un qualificatif laudatif, étant donné que la *partie b* l'annule et le remplace par un jugement contraire, le résultat final est plutôt désobligeant pour le sujet de discours, comme en (12) ligne 4 (qui s'écrirait, en graphie traditionnelle : «Non euh elle est sympa. Sa mère.») :

- (12) Au cours d'un de ses sketches, Danny Boon commence quelques chansons qu'il abandonne très rapidement. Puis il tourne une nouvelle page de son cahier de partitions

	ligne
DB- ?he oh c'est ai'gu 'ça ?e ((il chante)) «?Hé'lène je m'appelle ?Hé'lène» / oh la la ((il arrache la	1
feuille et la jette loin de lui, simule un «chut», fait un geste de la main pour stopper les réactions du public)	2
oh non a(rr)ête ah ((il se gratte la tête)) a(rr)ête ((encore des mimiques gênées)) arrêtez 'oh/mais:	3
eh: non eh / 'eh / eh: / elle est sym'pa: // "sa "mère// \...\	4

☒n☒: □□□□□'□□□□□□□□ / ☒ ☒☒☒sē'pa: // "sa "m□R //]
 <E>¹⁷: pause interne après le 1^e groupe
 prosodique terminal

(le public) ((rires, sifflets, cris de joie pendant toute la séquence)) 5

C'est en raison de la totalité des traits acoustiques de <E>, dont la longue pause interne terminant un groupe prosodique terminal, que DB mystifie son public en le poussant dans un premier temps à croire qu'il donne d'Hélène une appréciation favorable et valorisante puis, avec : «sa mère», de l'invalider, d'où il ressort qu'Hélène n'est pas sympa. Vis-à-vis du partage du silence, il y a aussi tromperie : une pause interne ponctuant le groupe prosodique conclusif *a*, le récepteur est amené à croire que l'émetteur a achevé son énonciation, et en conclut que c'est une pause à partager ; mais comme, avant qu'il ait eu le temps de commencer à répondre (donc de partager effectivement cette pause), le parleur prononce sa partie *b*, le destinataire, dans sa nouvelle interprétation de ce qui précède, doit comprendre qu'en réalité cette pause était réservée.

2.3. *Signe vocal à deux pauses*

On a vu que certains SVoc n'ont pas une pause seulement, mais deux. Des diverses configurations possibles, voyons brièvement celle de <CI0>¹⁸. Avec <CI0>, l'énonciateur précise à la fois qu'il prend la parole pour un tour et qu'il change de thème. Rien de spécial à dire sur la première pause, correspondant à un changement de parleur qui se passe bien, comme nous l'avons vu en (1) lignes 2-3 et en (2) lignes 3-4. En revanche la seconde constitue un moment que l'émetteur estime réservé, car pour lui elle marque la limite avec le nouveau thème qu'il va développer tout de suite après, comme on le voit en (4) ligne 4 : «d'a'ccord // et tu ...», ou en (13) ligne 3 : «d'a'ccord // ouais 'moi ...» :

		ligne
(13)5'31	F- \...\ parce que à c(e) compte-'là ça tombe dans la / dans l(e) sens in'verse hein dans l'anti'mo.de /	1
	{mais y aura p(eu)t-être} une af attirance phy'sique qui joue'ra /	2
	H- d'a'\$ccord/ou\$ais 'moi	3

<CI0> de H: pause initiale + pause interne

¹⁷ <E> comme : induction en Erreur. Sa : pause initiale (si <E> n'est pas en début de réplique); partie a : groupe prosodique à schéma intonatif terminal; pause interne longue; partie b : groupe prosodique à schéma intonatif presque plat (Fo très légèrement descendant tout au long du groupe), dB diminuée, dernière syllabe atone; pause finale. Notons que dans l'exemple (12) la partie b montre une intensité augmentée et non diminuée, parce que Danny Boon met un accent d'intensité (= <H>) sur chacune des syllabes qui la constitue.

début du <Cad>¹⁶ de H

(F-) \$ et toi\$ c'est::comme pour une 'fi:lle la première chose qui\...\ 4

3. Pour conclure

Alors que ce qu'on nomme les pauses silencieuses peuvent être transculturelles dans leurs usages non-linguistiques, lorsqu'elles servent l'intention du parleur elles sont aussi codées que les autres éléments de la langue, donc propres à chaque système quand elles font partie d'un SVoc, comme on le sait depuis fort longtemps¹⁹, et ce malgré leurs positions – avant ou après un dit. Elles ont dès lors le même statut que les autres traits constitutifs du Sa du SVoc.

Rappelons que, se trouvant dans l'implicite de l'énonciation, les SVoc arrivent au premier plan pour servir les transactions interlocutives, aussi bien dans le cas d'une stratégie de structuration conversationnelle ou d'un rattrapage sémantique que pour une collaboration de formulation, l'établissement ou le rétablissement d'un type de relation entre les personnes, les problèmes de compréhension ; ils concernent l'encodage comme le décodage et sont motivées selon les cas par une stratégie, par les nécessités communicatives, ou par la politesse et les codes sociétaux. Evidemment leur efficacité dépend de la bonne volonté interprétative de l'interlocuteur et de sa capacité à accepter le plan de tours du partenaire quand il diffère du sien.

S'agissant de l'appartenance de la pause, l'analyse de quelques exemples de SVoc en contenant une parmi leurs traits a révélé que : a) dans le cas du passage de tour de parole, à priori, la pause est à partager. L'émetteur considère qu'elle ne lui appartient pas de façon exclusive, mais qu'au contraire elle est le lieu du passage de relais. Elle peut donc être dite 'pause de consensus'. Cependant l'objectif de l'émetteur n'est pas toujours atteint, en fonction du plan de tour de l'allocutaire à ce moment-là ; b) une pause finale de SVoc n'est pas automatiquement une offre de parole à l'interlocuteur, mais peut lui demander d'agir sans parler. Elle est réservée, bien qu'en position finale par rapport à son discours ; c) s'agissant des SVoc à pause interne, j'ai signalé leur extrême variété au point de vue de la visée de l'énonciateur : dans les cas analysés, certaines pauses sont à partager et d'autres sont réservées. On a remarqué que là aussi le résultat est incertain, et également que le parleur peut jouer avec l'interlocuteur en lui faisant croire une chose puis son contraire.

conventions d'écriture

X-	=	émetteur ayant le tour de parole
(Y-)	=	émetteur en position de récepteur
\...\	=	le tour de parole a commencé avant le fragment, ou se poursuit après le fragment
()	=	son/syllabe non prononcé(e)
{ }	=	mot(s) reconstruit(s) (presque inaudible(s))

(())	=	réaction non-langagière
?	=	consonne occlusive glottale
./ : / ::	=	allongement du son : faible / normal / très long (affecte toujours la voyelle, même quand il est placé après une consonne non prononcée, exemple : il est::)
ˈ	=	accent tonique
“	=	accent <i>d'insistance</i> (= <H>)
/	=	pause (le schéma intonatif du groupe prosodique qui précède étant de type continuatif)
//	=	pause (le schéma intonatif du groupe prosodique qui précède étant de type terminal)
< >	=	abréviation de SVoc
dB	=	décibels (intensité)
Fo	=	fondamental (hauteurs tonales, ou tons; se mesure en Herz), en utilisant l'échelle suivante de tons plats, soit : SH: supra-haut (c'est-à-dire hors de la gamme habituelle du locuteur) H+: très haut H: haut IH: infra-haut MH: moyen-haut M: moyen MB: moyen-bas B: bas IB: infra-bas (= hors de la gamme habituelle du locuteur) pour Fo modulé (suite de hauteurs tonales différentes sur une même syllabe), par exemple : M>MB = Fo descendant de moyen à moyen-bas
débit	=	nombre de syllabes/seconde
— / —>	=	développement syntagmatique de SVoc
\$ \$	=	chevauchement de parole
\$ \$		

Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle
ILPGA, EA 1483

Chantal RITTAUD-HUTINET

Références bibliographiques

- Beysade, C. Delais-Roussarie, E., Marandin, J.-M./Rialland, A. (2004). *Prosody and Information in French*, in: Corblin, F. / de Swart, H. (ed.). *Handbook of French Semantics*, Stanford, *CSLI*, 477-500.
- Candéa, M. (2000). *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits*

- «d'hésitation» en français oral spontané. *Etude sur un corpus de récits en classe de français*. Lille, Atelier national de reproduction des thèses.
- Di Cristo, A./Auran, C./Bertrand, R./Chanet, C./Portes, C./Régnier, A. (2003). Outils prosodiques et analyse du discours, *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain* 28, 27-84.
- Grobet, A. (1997). La ponctuation prosodique dans les dimensions périodiques et informationnelles du discours, *Cahiers de Linguistique Française* 19, 83-123.
- Miksic, V. (2005). *Des silences linguistiques à la poétique des silences. L'œuvre de Stéphane Mallarmé*, thèse, Université libre de Bruxelles (version électronique).
- Morel, M.-A./Danon-Boileau L. (1998) *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris, Ophrys.
- Rittaud-Hutinet, C. (1995). *La phonopragmatique*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication
- Rittaud-Hutinet, C. (2002). *L'invariant en prosodie : la question orale*, in: Larrivée, P. (ed.), *La notion d'invariant sémantique*. Louvain-la-Neuve, Duculot, *RILF* 45, 125-156.
- Rittaud-Hutinet, C. (2007). *L'homophonie*. Limoges, Lambert et Lucas.
- Rittaud-Hutinet, C. (2008). Fonctions syntaxiques et pragmatiques de la prosodie, in: Collin, C. (ed.), *Travaux linguistiques du CerLICO 21 : grammaire et prosodie 1*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 63-79.
- Rittaud-Hutinet, C. (2008). Prosodie et construction du discours : quelques types de reformulations, in: Le Bot, M.-C./Schuwer, M./Richard, E. (ed.), *La reformulation, marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques, 181-198.
- Rittaud-Hutinet, C. (2009). Le langage non verbal, ou : signes vocaux et sens du message, *Revue de sémantique et pragmatique* 19/20, 71-88.
- Rittaud-Hutinet, C. (2009). Détachements sonores : comment ? pour quoi faire ?, in: Apothéloz, D./Combettes, B./Neveu, F. (ed.), *Les linguistiques du détachement*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication 87, 457-469.
- Rittaud-Hutinet, C. (2010). Question orale : une concurrence verbale/vocale ?, in: Iliescu, M., Siller-Runggaldier, H./Danler P. (ed.), *Actes du XXV^e CILP*, Berlin, de Gruyter, 535-544.
- Rittaud-Hutinet, C. (2011a). Prosodie et variation du sens, in: Bertrand, O./Schaffner, I. (ed). *Variétés, variations & formes du français*, Paris, éditions de l'Ecole Polytechnique, 93-109.
- Rittaud-Hutinet, C. (2011b). «Oral spontané et prosodie en FLE», in: Collin C. (ed.), *(Des) organisation de l'oral? De la segmentation à l'interprétation*, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques (à paraître 2015)
- Rittaud-Hutinet, C. (2012). Implicite et cohésion interlocutive, in: Douay, C./Roulland, D. (ed). *L'interlocution comme paramètre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques, 227-248.
- Rossi, M./Di Cristo, A./Hirst, D./Martin, Ph./Nishinuma, Y. (1981). *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck, études linguistiques XXV.
- Solander, D./Banks, J. (chevalier baronet sir), (1772). *Journal d'un voyage autour du monde en 1768, 1769, 1770, 1771 ; contenant les divers événements du voyage ; avec la relation des contrées nouvellement découvertes dans l'hémisphère méridional ; une description de leur sol et de leurs productions ; et plusieurs singularités dans les habits, les coutumes, les mœurs, la police et les manufactures de leurs habitans*, traduit de l'anglais par M. de Fréville, Paris, chez Saillant et Nyon, libraires, avec approbation et privilège du roi.